

DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1. Les activités Erasmus+ incluses dans notre déclaration de stratégie Erasmus

La déclaration de stratégie Erasmus du lycée Kerplouz Lasalle couvre les **mobilités à des fins d'apprentissage des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur dans le cadre de l'action clé 1 (KA1)**.

1.2. Déclaration de Politique Erasmus: notre stratégie

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

Le lycée Kerplouz Lasalle est un établissement sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture. Il accueille sous statut scolaire, à la rentrée 2020, 600 jeunes de 14 à 20 ans. Il propose parmi ses formations 2 BTSA (Brevets de Techniciens Supérieurs en Agriculture), spécialisés en Gestion et Protection de la Nature et en Aménagement Paysager, qui rassemblent chaque année environ 110 étudiants.

L'une des caractéristiques de l'enseignement agricole est de s'être doté d'une mission de coopération internationale qui répond aux différents axes de la Stratégie Europe et international 2018-2022 du MAA. Celle-ci stipule (page 22) : « La France travaille au renforcement de la mobilité européenne des futurs professionnels des secteurs agricole, agroalimentaire, de la pêche et de la forêt. La mobilité européenne doit être accessible à tous, dans le cadre de la formation scolaire, par apprentissage, et tout au long de la vie des individus, gage de la construction d'une citoyenneté européenne, d'une meilleure compréhension des enjeux de l'Europe agricole et d'une plus grande compétitivité. L'accroissement de la mobilité européenne des jeunes ruraux, des étudiants et des professionnels de nos secteurs, via des instruments régionaux, nationaux et européens comme ERASMUS+, est une priorité pour la France. »

Cette priorité est d'ailleurs reprise dans le projet d'établissement, qui indique que « la coopération, la solidarité internationales permettent un réel partage des cultures et contribuent à la formation humaine ».

Des actions internationales sont déjà menées à tous les niveaux dans l'établissement (stages et voyages d'études à l'étranger, partenariat avec le lycée professionnel d'Hochstadt en Allemagne, projet SEMILen Albanie en 2018...).

Afin de consolider cette démarche d'internationalisation et de modernisation, l'établissement participe depuis 7 ans au consortium Campus Lasalle Bretagne avec 5 autres établissements d'enseignement supérieur du réseau lasallien breton (Croix Rouge à Brest, Likès à Quimper, Sacré Cœur à Saint Briec, Saint Joseph à Lorient et Saint Joseph à Vannes), ce qui a permis de nombreuses mobilités des étudiants mais également du personnel.

Il est en passe d'intégrer également le consortium CNEAP Bretagne afin de développer la mobilité des bacs professionnels, pour qui les mobilités individuelles sont aujourd'hui plus difficiles d'accès.

Pour tous les publics, nous souhaitons inclure le développement de la citoyenneté européenne et mondiale dans nos pratiques pédagogiques actuelles.

En participant au programme Erasmus+, nos objectifs sont de :

- Développer dans l'établissement une culture des mobilités internationales
- Développer la citoyenneté européenne de nos étudiants
- Développer leur employabilité
- Moderniser nos pratiques pédagogiques en les confrontant à celles d'autres pays de l'UE (dans des établissements scolaires et des entreprises).

Cela passe par un développement des mobilités de stage pour nos étudiants (SMP) et de formation pour nos personnels (STP).

Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

En participant au programme Erasmus, notre objectif est de continuer à développer la mobilité de nos étudiants et de nos personnels.

Pour cela, après l'attribution de l'ECHE, nous souhaitons travailler en particulier sur les points suivants :

- Mettre l'accent sur la mobilité des étudiants de BTS Aménagement Paysager qui ont plus de mal que leurs collègues de BTS Gestion et Protection de la Nature à s'engager dans des mobilités.
- Favoriser les mobilités des personnels, afin de développer une culture de la mobilité dans l'établissement et d'enrichir les pratiques pédagogiques
- Améliorer la qualité des stages en développant des partenariats avec des structures d'accueil à l'étranger et en multipliant les échanges avec les maîtres de stage avant le départ en mobilité. Pour ce faire, nous nous appuyons sur le réseau Europe de l'enseignement agricole qui rassemble des animateurs par pays de l'UE.
- Mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants.
- Mettre en œuvre et promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

L'ensemble de ces objectifs seront poursuivis dès l'attribution de la charte.

La carte européenne et l'application mobile Erasmus+ devraient pouvoir être diffusées dès la rentrée 2021.

A moyen terme (2024), nous voulons atteindre dans les 2 spécialités de BTS le même taux de stage en Europe (aujourd'hui, le rapport est de 1 en BTS AP pour 5 en BTS GPN).

En ce qui concerne les STT, nous aimerions atteindre chaque année 4 mobilités de formation pour nos personnels. Cet objectif devrait être atteint progressivement.

Pour mettre en œuvre ces actions, l'établissement a nommé un chargé de mission Erasmus + qui, en plus de ses missions d'enseignement :

- Coordonne la mise en œuvre du programme dans l'établissement en animant une commission Erasmus composée du directeur, des responsables de BTS, d'un enseignant d'anglais et du comptable
- Représente l'établissement à toutes les réunions du consortium Campus Lasalle Bretagne
- Fait partie de la commission internationale de l'établissement qui se réunit 4 fois par an.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement ?

Notre participation au Programme consolidera notre politique européenne et internationale, en répondant aux priorités de la stratégie européenne de modernisation de l'enseignement supérieur.

Les compétences sociales, techniques et langagières développées par les étudiants au cours de leurs stages en Europe contribuent à leur employabilité. Afin d'évaluer cet impact, nous organisons un suivi des étudiants après la formation. Par ailleurs, nous les encourageons, par le biais de questionnaires d'auto-évaluation, à prendre conscience de leurs acquis afin de les valoriser.

Les mobilités européennes renforcent la citoyenneté des étudiants. Leur volonté de témoigner à leur retour en est un bon indicateur. Nous les y incitons et mesurons le nombre de leurs interventions à l'intérieur du lycée (Erasmus days, promotion du programme auprès des 1ères années) et à l'extérieur (salons des mobilités...).

Pour les enseignants, il s'agit de développer une culture des mobilités dans l'établissement. Ils sont appelés à témoigner de leur expérience via une liste de diffusion adressée à l'ensemble des personnels et au-delà (professionnels membres du conseil d'administration). Cet impact se mesurera par le nombre de projets à l'international initiés chaque année dans le cadre de la commission internationale de l'établissement (voyages, stages, projets de coopération, accueil de services civiques ou de mobilités entrantes...).

Enfin, il est plus difficile de mesurer la modernisation de nos pratiques pédagogiques. La notoriété de l'établissement pourrait en être un bon indicateur puisqu'elle est très dépendante de la satisfaction des familles (apprenants et leurs parents). Celle-ci est étroitement liée au quotidien des élèves et à leur réussite à l'examen, ces deux facteurs découlant directement des pratiques pédagogiques.

La diffusion de ces résultats est effectuée dès que cela est possible par des articles dans la presse locale et sur le site internet du lycée et celui du consortium Campus Lasalle, par la participation des bénéficiaires du programme à des événements type Erasmus Days ou salons des mobilités.